

FORFAIT REVISION MAINTENANCE CONSTRUCTEUR CONTRAT N°***

Les éléments mentionnés ci-après sont collectés auprès de ETAI, editeur de documentation technique automobile.
Les plans d'entretien Constructeurs sont conformes aux préconisations Constructeurs. Les pièces (filtres, plaquettes,...) et ingrédients (huile, liquide de frein,...) sont homologués par les Constructeurs.

Forfait donné pour 48 mois ou 120 000 kms

REVISIONS – Huile + Filtres

Éléments	Quantité
Filtre à carburant	1
Filtre à huile	3
Filtre à habitacle	3

MAINTENANCE – Plan entretien constructeur



Éléments	Quantité
Remplacement liquide frein	1
Plaquettes de frein AV et ARR (x2)	3
Disques de frein AV et ARR (x2)	1

Forfait Mensuel 45,00€ HT

Je soussigné(e),....., désigné(e) « Adhérent », déclare avoir pris connaissance du montant.

Vous pouvez vous rendre dans tous les centres EUROMASTER présents sur le territoire pour effectuer les prestations incluses. EUROMASTER effectue la révision conformément au plan d'entretien conforme à la périodicité déterminée par le constructeur transmis par ce dernier dans le respect du règlement CE n° 1400/2002 du 31 juillet 2002. Ledit plan d'entretien est remis au client et signé par ce dernier. Toutes les pièces sont d'origine constructeur.

LE LOCATAIRE

(Cachet commercial et signature)

« Lu et approuvé »

GLORY LEASE

(Cachet commercial et signature)